

GAM – Note d'information n°3 – Mars 2026

1/ Précisions « Programme prévisionnel » Championnat de France individuel

Après échanges avec certains territoires et dans le but d'apporter des précisions concernant l'organisation du Championnat de France individuel qui se déroulera du vendredi 1^{er} mai au dimanche 3 Mai 2026 à Oyonnax, la CNS a choisi d'ajuster le programme prévisionnel.

Vous trouverez en pièce jointe le document « **Programme prévisionnel V2** » du 24/03/2026.

Les catégories en Finale A et Finale B seront définies après le classement vertical national suite aux résultats des Championnats régionaux du week-end des 28 et 29 mars 2026.

Les catégories sur le Code FIG Junior : Nationale A 16 ans, 17 ans, 18 ans, 21 ans et – et 22 ans & + classées en Finale A sont les seules à pouvoir prétendre à une qualification en finale par agrès.

Un classement sera effectué en Finale A et un classement en Finale B quand cela est mentionné dans le programme prévisionnel.

Les chiffres entre (..) à côté de chaque catégorie du programme prévisionnel sont décrits à titre indicatif. Le nombre de qualifiés en finale sera ajusté après les résultats du Championnat régional individuel (en fonction du total de référence et du classement vertical de chaque catégorie).

2/ Précisions qualification en optionnel pour le Championnat de France individuel :

- ✓ En optionnel, pour le Championnat de France, la qualification est possible pour :
 - Les gymnastes de la catégorie Nationale A optionnel 16 ans et plus ;
 - Les gymnastes des catégories Nationale A 16 ans à 22 ans et plus non qualifiés dans celles-ci (sauf au saut).
- ✓ Afin de faciliter la réalisation de la liste des qualifiés, il est demandé aux clubs d'identifier les gymnastes des catégories Nationale A 16 ans à 22 ans et plus prêts à concourir en optionnel dans le cas où ils ne seraient pas qualifiés sur le concours général.
- ✓ Cette démarche est à réaliser en complétant le formulaire correspondant : [FORMULAIRE QUALIFICATION OPTIONNEL GAM](#).
- ✓ Pour chaque gymnaste, il faut préciser un maximum de 3 agrès en dehors du saut.

- ✓ Seuls les gymnastes ayant une note de départ correspondant au total de référence 2026 peuvent être sélectionnés pour le championnat de France (cf. note d'information n°1 de janvier 2026). Avec au maximum 10 qualifiés à chaque agrès selon le classement vertical national, issus des catégories Nationale A optionnel 16 ans et plus et Nationale A 16 ans à 22 ans et plus.
- ✓ **Attention, seuls les gymnastes ayant complété le formulaire peuvent être pris en compte.** Les autres compétiteurs ne peuvent donc pas être qualifiés en optionnel s'ils ne sont pas qualifiés dans leur catégorie d'origine.
- ✓ **Date limite pour compléter le formulaire : le vendredi 27 mars 2026.**
- ✓ Pour les gymnastes concourant en catégorie Nationale A optionnel 16 ans et plus, pas de démarche à réaliser.